

Etude de l'Évangile de Jean – Jean 5.16-30

Jésus et la controverse sur le sabbat

Lecture : Jean 5.16-30

16 :

La dénonciation de l'homme guéri par Jésus (qui va trouver les chefs des Juifs après avoir revu Jésus au Temple) va conduire à son accusation par les chefs des Juifs.

17 :

Jésus met en parallèle l'œuvre de son Père et la sienne : s'il a guéri cet homme, c'est parce que son Père est lui aussi à l'œuvre. Jésus a agi car son Père agit.

- Le Sabbat est un cadeau de Dieu pour l'homme (Mc 2.27)
- Le Sabbat est pour le bien de l'homme, pour lui accorder du repos dans la dépendance à Dieu (dans une société agricole comme Israël, se reposer une journée c'est laisser ses champs et ses animaux pendant 24h et ne pas en tirer profit, donc faire confiance à Dieu pour subvenir à tous les besoins)

Dieu le Père est dans son propre Sabbat : Gn 1.31-2.3

- Repos (Gn 2.2-3) et contentement quant à ses œuvres (Gn 1.31)
- Dieu ne s'occupe plus du monde en le créant, la création est désormais terminée
- Dieu s'occupe du monde en le soutenant, en continuant de le faire fonctionner selon sa parfaite volonté → on parle de providence de Dieu
 - o La providence de Dieu désigne l'action de Dieu par laquelle il s'occupe de toute sa création, la soutient et la fait vivre selon les règles qu'il a lui-même établies.
 - o Mt 5.45 : Dieu s'occupe du cycle jour/nuit tous les jours, et s'occupe à la fois des bons mais aussi des méchants, qui sont aussi ses créatures. (cf aussi Mt 6.25-34, Mt 10.29-30 **entre autres**)
 - o Dieu garde ses créatures, il leur fait du bien et conduit le cours de l'Histoire du monde pour que s'accomplissent ses décrets éternels.

Jésus, de même, intervient le jour du Sabbat pour le bien de cet homme en le guérissant → Jésus suit l'exemple de son Père qui, chaque jour, agit pour le bien de ses créatures.

- Jésus qualifiera Dieu de « Mon Père » ce qui est totalement inhabituel dans le judaïsme.
- On ne trouve pas de notion si personnelle dans le judaïsme de l'époque de Jésus, Dieu demeure un Père pour Israël dans son sens large, mais la mention de Père personnel n'est pas si répandue.

18 :

Jean va expliquer la réaction suscitée par les propos de Jésus :

- Ils trouvent une pièce à conviction de plus dans leur dossier contre Jésus (nous verrons plus tard que l'Évangile de Jean est construit comme un procès à charge contre Jésus, avec un accusé, des personnes qui l'accusent, des délits présumés, des témoins etc) : tout ceci conduira à faire mourir Jésus !
- Les deux délits de Jésus, du point de vue des Juifs, sont les suivants :
 - o Il viole la loi sur le Sabbat (en réalité Jésus ne respecte pas la tradition Juive, qui n'était pas un commandement divin)
 - o Mais en plus (« non content de ») il appelle Dieu son Père et se fait son égal, ce qui est un blasphème ! Si Dieu est son Père, alors lui aussi est Dieu !

19 :

Jésus va répondre en prouvant le bien fondé de ses actes et de ses paroles :

- « vraiment, je vous l'assure » répétition d'une même idée, Jésus va dire quelque chose de « vraiment » vrai, il « assure » que ses propos sont véridiques (cf « en vérité, en vérité je vous le dis » dans divers textes)
 - o la répétition d'un même terme dans la littérature et la façon de parler des Juifs tend à montrer le caractère vrai et solennel d'une déclaration, comme lorsque les Psaumes disent « saint, saint, saint est le Seigneur » → appuyer fortement sur la sainteté de Dieu)
- Le Fils ne fait rien qui ne viendrait pas du Père, il ne prend pas d'initiative personnelle librement → il accomplit la mission que le Père lui a confiée (cf notamment Jn 4.34)
- Le Fils prend le Père comme modèle, comme exemple, si bien que ce que le Père fait, le Fils le fait aussi.
 - o Cette soumission du Fils au Père et à sa volonté n'est pas à prendre comme une domination de l'un sur l'autre.
 - o La relation trinitaire est une relation d'amour parfait, d'harmonie parfaite et de désir conjoint.
 - Par ex : Jn 10.17-18 : Jésus donne lui-même sa vie (volonté personnelle, pas contraint par le Père), parce que c'est l'ordre qu'il a reçu de son Père (sa volonté est en total accord avec celle du Père, puisque Jésus accomplit la volonté du Père, tout en ayant lui-même cette même volonté)
 - Pas de division, de différence de caractère ou de désir : dans la trinité, chacune des 3 personnes est Dieu et a donc le même désir de voir les décrets éternels de Dieu se réaliser.

20 :

Le Père et le Fils s'aiment, Dieu le Père aime Jésus, ils sont en parfaite harmonie et donc le Père ne cache rien au Fils, il lui montre tout ce qu'il fait. Ainsi, le Fils peut prendre exemple sur ce que fait son Père.

- Il y a des choses plus grandes encore qui sont à venir.

- Ceux qui verront ces choses seront stupéfaits.
- Ce que Jésus a fait pour cet homme n'est « rien » en comparaison de ce qui doit venir.

21-23 :

Jésus va annoncer quelles sont ces œuvres plus grandes :

- La résurrection physique des morts
- Le jugement de tout être humain
- Qui peut accomplir cela, si ce n'est Dieu ?!

Ces deux œuvres sont des prérogatives du Père qui, cependant, en délègue la responsabilité au Fils.

- Le but de ceci est d'honorer le Fils de la même façon que le Père.
- Dieu le Père veut que son Fils soit honoré tout comme lui, c'est-à-dire qu'il soit reconnu comme Dieu au même titre que le Père.
 - o Dieu le Père était plutôt bien reconnu, « identifié » par les Juifs. Ils avaient bien conscience de qui il était et de ses œuvres, notamment dans l'Histoire du peuple Juif.
 - o Le Fils se révèle pleinement par son incarnation, son ministère et les œuvres à venir
 - Dieu le Père délègue au Fils la résurrection et le jugement pour qu'il soit lui aussi considéré comme Dieu et qu'il reçoive l'honneur dont le Père jouissait déjà.
- Le Père et le Fils sont tous les deux Dieu et doivent donc tous deux être considérés comme tels.

Jésus va annoncer quelque chose de particulièrement important :

- Ne pas honorer le Fils, c'est ne pas honorer le Père qui l'a envoyé (les Juifs avaient un certain orgueil quant au fait d'avoir été choisis par Dieu et pensaient honorer Dieu par les actes, leurs pensées, leurs paroles... Jésus montrera qu'ils se trompent)
- Les Juifs disaient aimer Dieu et être ses enfants, son peuple.
- En crucifiant Jésus, ils se disqualifieront eux-mêmes pour le salut → s'ils avaient vraiment aimé Dieu, ils auraient accueilli Jésus, que le Père avait envoyé vers eux.
 - o Bien entendu, le Christ est mort pour le péché des êtres humains, pas juste des Juifs.
 - o Je fais ici référence à l'œuvre dans l'Histoire du salut, des Juifs : avec les Romains ils décident de livrer Jésus et de le mettre à mort.
 - o S'ils avaient eu un réel amour pour Dieu, ils auraient reconnu le Fils et n'auraient pas cherché à le faire mourir. Dieu, dans sa souveraineté, utilise cela pour accomplir son plan de salut décrété éternellement.
- On ne peut pas dire aimer Dieu et ne pas vouloir du Fils et de son œuvre. Ceux qui aiment réellement Dieu aiment aussi Jésus.

- Tout amour de « dieu » sans amour pour Jésus est un mensonge et une tromperie, car cet amour n'est en réalité pas dirigé vers le Dieu vivant et vrai.

24 :

Jésus va à nouveau annoncer le salut :

- « vraiment, je vous l'assure » laisse entendre l'aspect solennel et véritablement vrai de ce qui va suivre.
- Jésus va énoncer les conditions à remplir pour être sauvé :
 - Il faut **écouter** ce que dit Jésus (qui annonce le message du Père, qui dit ses paroles), y croire, avoir confiance, avoir foi en lui, en ses paroles et en ses actes.
 - Il faut **placer sa confiance** en Dieu qui a envoyé Jésus : avoir confiance en Dieu le Père que Jésus est bien celui qui sauve, qu'il est bien l'envoyé de Dieu, que son message est recevable, vrai et salvateur.
- Jésus annonce également que le salut est déjà disponible, au moment où il parle :
 - Ceux qui écoutent Jésus et placent leur confiance en Dieu sont « dès à présent » sauvés, ils possèdent « la vie éternelle ».
 - Le salut est déjà accessible avant la croix, par anticipation sur la mort et la résurrection de Jésus
 - « l'heure vient et elle est déjà là » (Jn 4.21-23)
- Jésus annonce aussi qu'il n'y a « pas de condamnation » pour celui qui croit
 - Jn 3.18-19 : la condamnation est le statut par défaut de l'être humain
 - La condamnation est un statut par défaut, mais elle se trouve également entérinée, scellée, par le fait de ne pas reconnaître Jésus comme Sauveur et Seigneur.
 - La condamnation est une conséquence objective du refus objectif de la repentance, de la part des hommes pécheurs et rebelles à Dieu.
 - Celui qui croit change de statut, de situation, devant Dieu. **Dieu donne un statut nouveau** à celui qui croit.
 - « il ne sera pas condamné » → Jésus parle au futur, il parle d'un moment à venir. Jésus vise ici le moment du jugement final de tous les êtres humains.
 - Jn 3.17 :
 - Première venue de Jésus : pour sauver le monde, pas pour le condamner.
 - Seconde venue de Jésus (retour de Jésus) : pour condamner le monde, les incroyants.
 - Celui qui croit est « déjà » passé de la mort à la vie

- Déjà possible quand Jésus est là.
- La condamnation ne viendra qu'avec la seconde venue de Jésus, là où le salut est immédiat (on change de statut devant Dieu), bien qu'à venir (nous sommes sauvés en espérance (Rm 8.24-25), et notre salut sera pleinement effectif dans tous ses effets au moment du jugement, là où nous serons déclarés innocents).

25 :

Pour la troisième fois, Jésus utilise la formule « oui, vraiment, je vous l'assure », affirmant une fois encore l'importance de son discours et de ses explications.

- « l'heure vient et elle est déjà là » (cf Jn 4.21-23 également) où les morts entendront la voix du Fils et tous ceux qui l'auront entendue vivront
 - Morts au sens spirituel → ils entendent la voix, le message de salut du Fils de Dieu et ils croient → deviennent vivants !
 - Il faut entendre et écouter (5.24) pour passer de la mort à la vie
 - Entendre en ajoutant foi à ce qu'on entend !
 - Ceux qui seront sauvés sont ceux qui auront réellement entendu : ceux qui entendent réellement portent attention au message, ils écoutent !
 - On peut entendre sans écouter !
 - Les versets 24 et 25 fonctionnent ensemble : écouter (5.24) + entendre (5.25).
 - Pas de salut « universel » où il suffirait d'avoir entendu l'Évangile : Jésus dira lui-même qu'il y a beaucoup d'appelés (= de personnes qui entendent le message du salut) mais peu d'élus (= peu de personnes qui écoutent véritablement et sont sauvés) (Mt 22.14)

26 :

Jésus lie la vie éternelle des sauvés à la vie qu'il a reçue du Père. La formule « en effet » indique une cause et son effet :

- **La cause** au verset 26 : le Père possède **la vie** en lui-même et **l'a accordée au Fils**.
- **L'effet** au verset précédent, verset 25 : celui qui croit aux paroles de Jésus **vit, il reçoit la vie éternelle par Jésus**.

Le Père est Dieu, il possède la vie en lui-même (personne ne l'a lui a donnée, sinon il existerait quelqu'un au-dessus de Dieu...) et il a accordé au Fils d'avoir la vie en lui-même (le Fils aussi est Dieu, ils ont la même nature, possèdent tous deux cette même vie).

- On parle en théologie de « l'engendrement éternel du Fils ».
- De toute éternité Dieu le Père a donné à Dieu le Fils d'avoir lui aussi la vie en lui-même.

- Il reste une part de mystère quant à cela, alors si l'on ne saisit pas tout, c'est normal... Mais ce que la Bible dit, nous devons le croire. Donc, le Père et le Fils possèdent bien, tous les deux, la même vie.

Comme le Fils a reçu et a la vie en lui-même, il peut alors donner la vie éternelle à ceux qu'il sauve.

27 :

Jésus est le Fils de l'Homme et il peut donc exercer le jugement :

- Le titre de « Fils de l'Homme » - un titre désigne une réalité qui lui est attachée !
 - o Ce n'est pas particulièrement une référence au fait qu'il soit un être humain né de Marie et ayant un père humain.
 - o C'est une référence à la vision de Daniel (7.9-14)
 - On y voit un vieillard âgé de très nombreux jours (littéralement le « vieux de jours »), qui est assis sur un trône : c'est Dieu le Père !
 - On y voit également une cour de justice prête à rendre un jugement.
 - On y voit aussi un homme semblable à un être humain, qui reçoit du vieillard la souveraineté, la gloire et la royauté : c'est Jésus, Dieu le Fils, incarné !
- Jésus, le Fils de l'Homme, accomplit cette vision de Daniel 7 : il a tout reçu de la part de son Père (5.22-23 // Dn 7.14 où l'homme (littéralement « le comme un fils d'homme ») reçoit « tout » de la part du vieillard) et peut donc exercer le jugement sur l'humanité
 - o Dans Dn 7, il y a une cour de justice qui s'apprête à rendre un jugement !
- Jésus appuie ses paroles et ses œuvres sur le fait qu'il est cet homme de la vision de Daniel, il a tout reçu de Dieu qui est le vieillard de la vision (pas péjoratif, être âgé était synonyme de sagesse dans la culture hébraïque), du coup il a le droit de juger les êtres humains ou de leur accorder la vie.

28-29 :

« l'heure vient où tous ceux qui sont dans la tombe entendront la voix du Fils de l'Homme » : c'est une chose qui doit encore s'accomplir !

- Par sa parole/sa voix, Jésus appelle au salut et donne la vie (5.25).
- Par sa voix, Jésus appellera chacun pour le jugement final.
- Les morts sortiront de leur état de mort, ils vont ressusciter corporellement :
 - o Ceux qui auront fait le bien, qui auront cru en Dieu et en Jésus, ressusciteront pour la **vie éternelle**.
 - o Ceux qui ont fait le mal et non pas cru en Jésus ressusciteront pour la **condamnation éternelle**. (Jn 3.19-21)

- Dn 7.10 et Ap 20.11-13 ; Ps 56.9, 69.29
 - o Le jugement mettra en lumière nos actes (les livres consignent les actes des Hommes)
 - o Notre foi doit produire des œuvres bonnes (Jacques 2.22-24)

30 :

Jésus rappelle qu'il ne fait rien de sa propre initiative : il porte un jugement selon les normes fixées par le Père !

Le verdict qui tombera est juste :

- Jésus ne cherche pas son avantage, son intérêt.
- Si c'était le cas, on pourrait douter de son impartialité, on pourrait douter que son jugement soit juste.

Jésus sert son Père, il fait sa volonté et ceci garantit l'impartialité de Jésus.

Jésus n'a donc pas violé le Sabbat :

- Faire du bien à cet homme est conforme à la volonté de Dieu, puisque Jésus ne fait que la volonté de son Père, il ne fait rien qui soit hors d'elle.
- Jésus a respecté la loi de son Père en aimant son prochain (Lévitique 19.18) et en lui faisant du bien.
- Jésus avait le droit de faire ce qu'il a fait, car il a tout reçu du Père, il est lui-même Dieu et il ne peut donc pas violer la Loi. C'est impossible.